



APPEL A CANDIDATURE INTERNE
POUR LE POSTE DE DELEGUE REGIONAL DE TOAMASINA (DRA)

Dans le cadre de sa gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des Compétences (GPEEC), l'Office Malgache des Hydrocarbures procède au recrutement d'un(e) **Délégué Régional de Toamasina (DRA)**.

Ainsi, les candidats intéressés sont invités à faire parvenir une demande manuscrite avec une lettre de motivation et un CV avec la mention « **Recrutement Délégué Régional de Toamasina (DRA)** » au plus tard le **18 SEPT 2020** à 16 heures à l'adresse suivante :

Monsieur le Chef de Service des Ressources Humaines – Porte 104
Immeuble Ex – SOLIMA - 26, Rue Ranarivelo – Behoririka – BP 7598 - Antananarivo 101

Les candidats retenus lors de la phase de sélection seront convoqués pour subir successivement un test et éventuellement une entrevue selon l'exigence du poste et de la Direction concernée.

Cet appel à candidature et les informations sur le poste à pourvoir seront diffusés en interne par affichage et par voie électronique.

Antananarivo, le

La Direction Générale



RAVELOSON Cydolain

OFFRE D'EMPLOI

Un organisme œuvrant dans la régulation du secteur pétrolier aval à Madagascar, cherche pour un poste basé à Toamasina :

UN(E) DELEGUE REGIONAL DE TOAMASINA (DRA)

Sous la supervision du Directeur Général, le Délégué Régional représente l'Office au niveau régional, coordonne et supervise les activités de la Délégation Régionale.

Missions :

Assurer le suivi des prix et de l'approvisionnement pétrolier national et des régions placées sous sa responsabilité ;
Assurer l'application conforme des textes législatifs et réglementaires afférents à la surveillance et à l'inspection des installations, équipements et pratiques opérationnelles de l'industrie ;
Vérifier que la qualité et les mesures de volume des produits correspondent aux besoins de l'industrie et des consommateurs ;

Tâches et Responsabilités :

1. Représenter l'Office dans les régions Atsinanana, Analanjirofo et Alaotra Mangoro ;
2. Installations, équipements pétroliers, pratiques opérationnelles et qualités des produits ;
 - a) Inspecter périodiquement les installations, équipements et pratiques opérationnelles des exploitants pour en déterminer la conformité aux dispositions légales et réglementaires, en matière de santé et sécurité au travail, de protection de l'environnement et de sécurité publique ;
 - b) S'assurer que les exploitants des installations pétrolières adoptent un comportement exemplaire dans leurs pratiques opérationnelles en matière de santé et sécurité au travail, de protection de l'environnement et de sécurité du public ;
 - c) Vérifier la conformité des produits pétroliers aux spécifications techniques des dispositions légales et réglementaires ;
 - d) Émettre des avis de conformité ou non et effectuer le suivi des correctifs imposés, sur une base sélective ;
 - e) Effectuer ou faire effectuer les tests des échantillons prélevés dans l'exercice de ses fonctions ;
3. Stocks, mouvements des produits et opérations pétrolières ;
 - a) S'assurer de la continuité de l'approvisionnement pétrolier des dépôts et points de ventes dans les régions Atsinanana, Analanjirofo et Alaotra Mangoro ;
 - b) Assurer, d'une manière proactive le suivi régulier des importations : prévisions mensuelles sur une longue période à mettre à jour progressivement avec les informations sur les dates d'arrivées estimatives, les noms des navires et les quantités attendues ;
 - c) Mettre en place et effectuer la mise à jour quotidienne du tableau de bord de suivi des caboteurs, barges, camions et wagons citernes dédiées aux transferts massifs ;
 - d) Vérifier sur une fréquence variable les niveaux des stocks dans les dépôts et points de ventes ;
 - e) Effectuer des inspections sur terrain concernant les stocks et mouvements des produits ;
 - f) Établir un tableau de bord synoptique de suivi des stocks dans les points de ventes et le mettre à jour quotidiennement ;
 - g) Émettre quotidiennement à la hiérarchie un rapport de synthèse des stocks et mouvements des produits pétroliers dans les dépôts et points de ventes des localités d'interventions et ce, sur la base des tableaux de bord cités supra. Ces rapports doivent indiquer avec précision les informations saillantes du moment ainsi que les propositions de solutions opérationnelles suivant le contexte ;
 - h) Collecter des informations et mettre en place un registre sur les risques et mesures opérationnelles à appliquer en situation d'urgence relative à l'exploitation des activités pétrolières tout en y indiquant la liste des coordonnées actives des Entités concernées et les procédures à appliquer en fonction des degrés d'urgence ;
 - i) Enquêter sur les accidents et incidents survenus au cours de l'exploitation des activités pétrolières et émettre les rapports y afférents à la hiérarchie le plus rapidement possible ;

4. Réglementation

- a) Effectuer, au besoin, des visites de vérification, lors du renouvellement, du transfert et du retrait des licences d'exploitation et d'autorisations de Travaux pétroliers ;
- b) Signaler à l'attention de son supérieur hiérarchique les cas de dérogation par rapport aux dispositions réglementaires en vigueur, et en souligner la gravité ainsi que les risques y associés ;
- c) Renseigner les requérants sur le contenu de la législation et de la réglementation du secteur pétrolier aval ;
- d) Sous la supervision du Directeur Général et en collaboration avec le Directeur Réglementation et Coordination, proposer les principes, d'ordres administratifs et/ou techniques, nécessitant une adoption, une réforme ou un réajustement dans la réglementation ;
- e) En cas d'administration des prix des produits pétroliers, assurer le suivi de l'application des prix maxima affiché à la pompe au niveau des Stations-service ;
- a) Collecter des données relatives aux statistiques pétrolières, aux prix des produits pétroliers, aux installations pétrolières
- b) Constater les infractions et faire appliquer les directives de la Direction Générale au niveau de la province de Toamasina ;

5. Activités Complémentaires :

- a) Assurer le rôle de front office dans les régions d'interventions ;
- b) Participer à l'interprétation et à l'application des normes sur les installations et/ou équipements pétrolières au profit du public ;
- c) Si nécessaire, participer éventuellement aux commissions d'Etude d'Impact Environnemental (EIE) pour le volet pétrolier ;
- d) De façon générale et dans le cadre des attributions de l'Office, satisfaire les missions confiées par les directions du siège ;
- e) Rédiger des rapports d'activités mensuelles à chaque fin du mois en y insérant les activités hebdomadaires effectuées avec en pièces jointes les différents rapports émis au cours de la semaine concernée. Les programmes prévisionnels du mois suivant boucleront le rapport d'activités ;

Profil :

- Diplôme d'Ingénieur (Génie Industriel et/ou Mécanique et/ou Génie Civile et/ou Généraliste et/ou BTP et/ou application des produits pétroliers ou raffinage ou équivalent) ;
- Formation universitaire ou équivalente en management ou en gestion serait un atout ;
- Expérience professionnelle au moins 10 ans dont 5 ans dans le secteur pétrolier ;
- Bonne expertise technique dans les segments d'activité relatifs aux installations pétrolières ;
- Bonne connaissance des opérations pétrolières (importation, stockage, manipulation, transport et distribution) ;
- Connaissances et expériences des pratiques de l'industrie pétrolière ou chimique en termes de l'Hygiène, Santé, Sécurité et Environnement (HSSE) serait un atout ;
- Excellente maîtrise des outils informatiques ;
- Maîtrise du Français (très bonne capacité de rédaction), l'Anglais serait un atout ;

Principales qualités requises :

- **Leadership**, créativité, esprit d'équipe, esprit d'initiative, autonomie, rigueur, forte capacité de travail ;
- Très forte capacité d'analyse et en culture technologique ;
- Avoir le sens des priorités ;
- Facilité d'adaptation ;
- Apte à effectuer des fréquents déplacements en dehors du lieu de travail.